



## SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS

### CATALOGUE DES PRESTATIONS GAZ

Le présent catalogue constitue l'offre de la SICAE en matière de prestations pour les utilisateurs souscrivant un débit inférieur ou égal à 16m<sup>3</sup>/h.

Toute demande de prestation d'un utilisateur souscrivant un débit supérieur à 16 m<sup>3</sup>/h fera l'objet d'une étude spécifique avec établissement d'un devis au coût réel.

La SICAE de la SOMME et du CAMBRAISIS garantit la fourniture de ces prestations dans des conditions transparentes et non discriminatoires. A cet effet, les mêmes prestations sont proposées à tous les utilisateurs et fournisseurs.

Le catalogue des prestations comprend les prestations de base couvertes par le tarif d'utilisation du réseau de distribution et des prestations supplémentaires non comprises dans le tarif d'utilisation du réseau de distribution.

#### Liste des prestations de base incluses dans le tarif d'utilisation du réseau de distribution

- ✚ Relève cyclique
- ✚ Changement de fournisseur sans déplacement
- ✚ Intervention de dépannage et de réparation
- ✚ Intervention de sécurité
- ✚ Mise hors service suite à résiliation du contrat de fourniture

#### Liste des prestations supplémentaires non incluses dans le tarif d'utilisation du réseau de distribution et proposées par la SICAE

- ✚ Forfait d'accès à l'énergie
- ✚ Relève spécifique
- ✚ Déplacement particulier
- ✚ Frais de coupure et rétablissement
- ✚ Duplicata de documents contractuels

## Traitement des demandes de prestations

Toute demande de prestation réceptionnée par la SICAE de la SOMME et du CAMBRAISIS avant le mercredi 16h00 sera réalisée la semaine suivante aux heures et jours ouvrés.

Toute réalisation d'une demande réceptionnée le mercredi après 16h00 sera décalée d'une semaine par rapport aux délais indiqués ci-dessus.

*Nota : si le mercredi est un jour férié, le jour de « référence » sera le mardi.*

### Intervention en dehors des heures et jours ouvrés :

A titre exceptionnel et au regard des contraintes d'exploitation, une prestation pourra être réalisée en dehors des heures et jours ouvrés et entraînera une majoration du coût de la prestation suivant les conditions définies ci-après :

Heures de jour (en semaine) :  $K=1,50$

Heures de jour (dimanche ou jours fériés) :  $K=1,75$

Heures de nuit (en semaine) :  $K=2$

Heures de nuit (dimanche et jours fériés) :  $K=2,25$

Les heures de nuit s'entendent de 0h à 6h et de 20h à 24h.

Si la prestation devait être réalisée suivant plusieurs types d'heures, le coefficient appliqué serait celui le plus élevé.

### Intervention express :

Le demandeur aura la possibilité d'opter pour un service dit « express » avec une réalisation sous 48h. Dans ce cas, le coût de la prestation sera majoré d'un coefficient  $K=1,5$ .

Toute annulation ou report de rendez-vous du fait de l'utilisateur (ou d'un tiers autorisé par lui) sur toute intervention prévue à moins de 2 jours ouvrés sera facturé au demandeur à hauteur de 13,52 € HT.

Le demandeur sera tenu de faire une nouvelle demande.

Toute prestation non réalisée du fait de l'utilisateur sera facturée au demandeur à hauteur de 23,75 € HT.

Le demandeur sera tenu de faire une nouvelle demande.

Toute prestation non réalisée du fait de la SICAE de la SOMME et du CAMBRAISIS sera réintégrée dans les plus brefs délais dans le planning d'intervention et le coût de la prestation sera minoré du montant précité.

La nouvelle date d'intervention sera précisée au demandeur par télécopie et/ou par téléphone.

La SICAE de la SOMME et du CAMBRAISIS s'engage sur une plage horaire d'intervention 8h00-12h00 ou 13h30-17h30.

## Tarif des prestations

Les prestations supplémentaires sont révisées annuellement au mois de janvier suivant l'application de la formule suivante :

$$P = P_0 \times (\text{ICHT-TS}/\text{ICHT-TS}_0)$$

Avec

$P$  = Montant HT de la prestation révisée

$P_0$  = Montant HT de la prestation suivant tableau ci-dessous

Prestation	Montant $P_0$
Forfait d'accès à l'énergie	37,11 €
Relève spécifique	26,36 €
Déplacement particulier	30,96 €
Frais de coupure et rétablissement	60,78 €
Duplicata de documents contractuels	16,56 €

$\text{ICHT-TS}_0$  = indice du mois de mai 2007 = 137,3

$\text{ICHT-TS}$  = dernier indice connu au moment de l'actualisation

$\text{ICHT-TS}$  : Indice du coût horaire du travail – tous salariés : industries mécaniques et électriques, identifiant INSEE 0630215.

### Soit le tarif des prestations au 1er janvier 2010

✚	Forfait d'accès à l'énergie	38,42 € HT	45,95 € TTC
✚	Relève spécifique	27,29 € HT	32,64 € TTC
✚	Déplacement particulier	32,05 € HT	38,33 € TTC
✚	Frais de coupure et rétablissement	62,92 € HT	75,25 € TTC
✚	Duplicata de documents contractuels	17,14 € HT	20,50 € TTC

Toute demande d'une prestation non prévue dans le présent catalogue fera l'objet d'une étude spécifique avec établissement d'un devis au coût réel.